

Sections communautaires d'Unifor

Guide des membres potentiels



Unifor offre une
nouvelle manière d'aider
les travailleuses et
travailleurs à améliorer
leur vie par l'action
collective.



UNIFOR

Sections communautaires



Les sections communautaires d'Unifor

sont un nouvel outil pour bâtir
nos communautés,
notre syndicat et
notre pouvoir à titre de
travailleuses et travailleurs.



Table des matières

Lettre du président	2
Comment utiliser ce guide	3
Les sections communautaires : un nouveau moyen de bâtir un pouvoir collectif	4
Formation d'une section communautaire	6
Travailler ensemble pour changer les choses	8
Les emplois précaires au Canada	11
Autres sources d'information	12



UNIFOR

Sections communautaires



Lettre du président

Chers amis, chères amies,

Unifor, notre nouveau syndicat, entend devenir une force de combat au nom de toutes les travailleuses et tous les travailleurs.

Pour devenir une telle force, nous avons l'intention de nous attaquer aux enjeux qui sont importants pour les travailleurs, les collectivités et le public en général, et organiser des campagnes sur ces enjeux. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer

une nouvelle forme d'adhésion syndicale afin d'adapter nos modèles de recrutement traditionnels aux nouvelles réalités du travail au Canada.

Les travailleurs occupant des emplois précaires, les employés contractuels, les travailleurs à temps partiel, dont un grand nombre sont jeunes, pourront se regrouper pour former une section communautaire d'Unifor. Ils mettront en commun leurs ressources afin de travailler sur un projet touchant leur réalité : que ce soit pour faire respecter leurs droits au travail, régler des questions relatives à la santé et à la sécurité ou faire la promotion de la justice économique à l'endroit des membres de leur collectivité.

Grâce à cet unique et important projet, nous espérons permettre au plus grand nombre de personnes possible de bénéficier de la protection et de la force d'un syndicat. Les sections communautaires seront notre nouveau moyen de bâtir nos collectivités, notre syndicat et notre pouvoir en tant que travailleuses et travailleurs.

Les sections communautaires représentent une nouvelle initiative fort stimulante. Elles seront mises sur pied au fil du temps, en débutant par des projets pilotes et, à plus long terme, nous accueillerons plusieurs nouvelles sections communautaires et nouveaux membres. Nous espérons que vous vous joindrez à nous dans ce passionnant projet et qu'ensemble nous pourrons donner à toutes les travailleuses et tous les travailleurs le pouvoir d'agir.

En toute solidarité,

Jerry Dias, président national

« Nous avons décidé de lancer une nouvelle forme d'adhésion syndicale afin d'adapter nos modèles de recrutement traditionnels aux nouvelles réalités du travail au Canada. »



UNIFOR
the **Union** | le **syndicat**



Les travailleuses et les travailleurs autonomes, pigistes ou contractuels ou ceux qui se trouvent dans diverses conditions de travail précaires peuvent maintenant se regrouper pour former une section communautaire.



Comment utiliser ce guide

La lecture de ce guide est la première étape pour former une nouvelle section communautaire avec Unifor. Vous y trouverez une vue d'ensemble du mode de fonctionnement des sections communautaires, ce qu'il faut faire pour en former une et ce que cela représente pour vous et votre collectivité.

Les sections communautaires reposent sur un principe important : nous sommes plus forts lorsque nous travaillons ensemble. Pour constituer une section, il ne suffit pas de s'engager personnellement à rejoindre les rangs du syndicat. Cela signifie que vous êtes prêt à chercher d'autres personnes se trouvant dans une situation semblable à la vôtre et de travailler avec elles pour atteindre vos buts. Alors, pour commencer, vous avez besoin d'une équipe.

Les sections communautaires visent à établir le contact avec ceux et celles qui travaillent dans des lieux et des secteurs qui ne sont habituellement pas syndiqués. Par exemple, les travailleuses et les travailleurs autonomes, pigistes ou contractuels ou ceux qui se trouvent dans diverses conditions de travail précaires peuvent maintenant se regrouper pour former une section communautaire. Pour ce faire, ces travailleuses et travailleurs doivent avoir au moins un point en commun : des conditions de travail, une situation socioéconomique, le besoin d'être reconnu par leur employeur, des droits fondamentaux à faire respecter, etc.

Une fois que vous avez réuni une équipe et trouvé un enjeu commun, alors vous êtes prêts à entamer le processus pour former une nouvelle section communautaire. Si vous avez déjà des contacts avec une section locale d'Unifor qui souhaiterait accueillir votre section communautaire, tant mieux. Si ce n'est pas le cas, nous pouvons vous aider à en trouver une.

Notre objectif est de permettre à autant de gens que possible de devenir membres de notre syndicat. Dans certains cas, les sections communautaires constitueront une étape stratégique du processus visant à former une nouvelle unité de négociation et à aboutir à une convention collective. Dans d'autres cas, la section communautaire sera une fin en soi en permettant à des travailleuses et travailleurs de s'exprimer en tant que groupe.

Dans tous les cas, les sections communautaires permettront aux membres de travailler ensemble pour atteindre leurs objectifs et se doter des moyens nécessaires pour le faire.



Les sections communautaires : un nouveau moyen de bâtir un pouvoir collectif

Bien que l'économie canadienne continue de croître, les travailleuses et les travailleurs ne retirent pas les avantages du progrès économique auxquels ils ont droit. De plus en plus de Canadiens tirent de l'arrière. Les salaires sont stagnants, l'endettement personnel est en hausse, le chômage persiste et de plus en plus de travailleuses et de travailleurs, surtout des jeunes, se retrouvent dans des emplois précaires et instables.

De tout temps, les travailleuses et les travailleurs se sont regroupés pour améliorer leur milieu de travail et leur niveau de vie, en adhérant à un syndicat. Mais aujourd'hui, une grande partie de la population active n'a pas accès à la représentation syndicale ni aux avantages qui en découlent, même si elle le souhaite. Cet état de choses est dû à plusieurs raisons, notamment des entreprises de moindre envergure, l'hostilité des lois du travail, la grande résistance de certains employeurs à l'égard de la syndicalisation de leurs employés et la tendance à donner plus d'importance aux profits qu'aux personnes.

Les sections communautaires d'Unifor sont une nouvelle forme d'adhésion syndicale dont la raison d'être est de tendre la main à des groupes de travailleuses et de travailleurs qui ne peuvent généralement pas devenir membres d'un syndicat.

Pourquoi former une section communautaire?

La constitution d'une section communautaire peut être un moyen de donner un coup de fouet à une stratégie menant à une campagne de recrutement traditionnelle dans le but d'obtenir une convention collective pour un groupe de travailleurs. En ce qui concerne les groupes dont les membres travaillent à des endroits différents, le modèle de section communautaire est un bon moyen de former une alliance officielle entre les travailleuses et les travailleurs en vue de renforcer leur solidarité et d'accroître leur pouvoir.

Vous souhaitez peut-être former une section communautaire si :

- vous voulez améliorer les conditions de votre lieu de travail;

Aujourd'hui, une grande partie de la population active n'a pas accès à la représentation syndicale ni aux avantages qui en découlent.



Vos membres doivent avoir un intérêt commun ou vivre une situation commune fondés sur un lieu de travail, une collectivité ou un intérêt.

- vous occupez un emploi précaire ou un emploi contractuel, vous travaillez à la pîge ou à votre compte; quoi qu'il en soit, votre type de travail est traditionnellement exclu d'une négociation collective;
- vous êtes sans emploi et connaissez d'autres chômeuses et chômeurs qui voudraient améliorer leurs conditions de travail et de vie;
- vous aimeriez aider à redéfinir comment les gens voient les syndicats et ce qu'ils en comprennent;
- vous croyez que les syndicats devraient s'employer à défendre les droits de tous les travailleurs;
- vous croyez que l'union fait la force.

Exigences

La constitution d'une section communautaire dotera votre groupe d'une nouvelle structure qui servira la lutte que vous menez pour établir la justice économique et sociale dans votre lieu de travail et votre collectivité. Les exigences de base sont les suivantes :

Points en commun. Vos membres doivent avoir un intérêt commun ou vivre une situation commune suscitant le potentiel de poursuivre une activité partagée. Ces points communs peuvent être fondés sur un lieu de travail, une collectivité ou un intérêt.

Masse critique. Votre section communautaire doit compter un nombre suffisant de membres, dévoués et actifs, qui souhaitent s'engager. La masse critique d'une section est évaluée en fonction du nombre de membres potentiels dans votre groupe.

Plan d'action. Votre section communautaire doit élaborer un plan décrivant les actions que vous voulez entreprendre ensemble pour améliorer vos conditions de travail ou de vie.

Principes syndicaux. Les membres de votre section communautaire doivent adhérer aux principes de base d'Unifor et suivre les statuts de notre nouveau syndicat.



Formation d'une section communautaire

Cette partie présente un aperçu des étapes requises pour former une section communautaire.

Demander des renseignements

Si vous lisez le présent guide, vous avez probablement déjà accompli cette première étape, qui consiste à nous faire part de votre intérêt. Vous pouvez appeler notre Service de recrutement, dont les coordonnées figurent à la fin de ce guide, ou contacter une section locale d'Unifor. Lorsque nous recevrons votre message, nous vous contacterons et vous enverrons un exemplaire du présent guide s'il y a lieu.

Prendre contact

Une fois le premier contact établi, le syndicat national organisera une rencontre pour discuter des buts de votre projet. Si ce projet correspond dès le départ aux exigences et aux critères établis pour la constitution de sections communautaires, nous vous aiderons à compléter les étapes suivantes.

Définir le champ d'activité de vos membres

Chaque section communautaire doit regrouper des gens ayant au moins un point en commun et voulant travailler à l'atteinte de buts semblables. En précisant qui peut devenir membre de votre section communautaire, vous serez plus en mesure de déterminer comment procéder pour constituer votre section. Ne vous en faites pas, si vous ne savez pas par quoi commencer, nous sommes là pour vous aider!

Élaborer un plan d'action

En tant que section communautaire, votre groupe doit présenter la stratégie qui vous permettra d'utiliser le pouvoir collectif du syndicat afin de remporter des victoires contre les employeurs, les gouvernements ou toute autre cible d'une campagne. Votre plan doit comprendre une liste préliminaire de vos membres, buts, stratégies et échéanciers, ainsi qu'un budget provisoire. Nous pouvons vous envoyer un modèle pour l'élaboration de votre plan et vous aider à le rédiger.

Votre groupe doit présenter la stratégie qui vous permettra d'utiliser le pouvoir collectif du syndicat afin de remporter des victoires contre les employeurs, les gouvernements ou toute autre cible d'une campagne.



Obtenir une reconnaissance officielle

Pour fonctionner, votre section communautaire d'Unifor doit être officiellement reconnue. Si votre section est accueillie par une section locale, cette dernière doit modifier ses règlements afin d'y inclure les membres de votre section communautaire dans ses propres effectifs. Quant aux sections nationales, le Conseil exécutif national doit examiner et approuver chacune d'elles et lui remettre une charte nationale.

Adopter des règlements et élire un comité exécutif

Lorsque votre section communautaire sera fonctionnelle, elle devra adopter ses propres règlements (nous avons un exemple pour vous!) et élire les membres de son exécutif. Parmi les postes élus, les membres de votre section doivent élire une ou un responsable financier, qui supervisera les activités financières de la section.

Envoyer les cotisations syndicales

Avant que vous ne commenciez à percevoir les cotisations syndicales de vos membres, le syndicat national aura besoin de leur liste officielle. Vous devrez aussi indiquer le montant que chaque membre paiera comme cotisation, conformément aux règlements de votre section. Lorsque votre section communautaire aura été approuvée, le syndicat national demandera à vos membres certains renseignements financiers afin de commencer les versements trimestriels des cotisations syndicales.

Passer à l'action!

Une fois ces formalités accomplies, vous serez prêts à passer à l'action et à travailler pour mettre en œuvre votre plan d'action. Le syndicat national et la section locale s'efforceront d'associer le travail de vos membres aux activités du syndicat, et viceversa.

Travailler ensemble pour changer les choses

Le fait de faire partie d'une section communautaire permettra à votre groupe de bâtir une force collective et de travailler en vue de changer les choses dans votre milieu de travail et au sein de votre collectivité. Pour être le plus efficace possible, votre plan d'action doit être détaillé et réaliste. L'une de vos tâches consistera à poursuivre vos activités de sensibilisation afin de réunir les membres de votre groupe et d'établir des liens avec les membres d'Unifor, par l'entremise de votre section locale d'accueil.

Lorsque vous aurez reçu votre approbation et que vous serez prêts à commencer à réaliser votre plan d'action collectif, assurez-vous de suivre les étapes décrites cidessous.

- Veillez au fonctionnement général de votre section communautaire et à ce que ses activités correspondent au plan d'action adopté.
- Déterminez de quelle manière les buts à court, moyen et long termes seront fixés, et comment faire pour les atteindre.
- Donnez des nouvelles régulièrement au Service de recrutement.

Le syndicat national vous guidera dans l'élaboration de votre plan d'action et il vous aidera à associer les activités de votre section communautaire à celles d'Unifor. Par conséquent, nous veillerons à ce que les principales campagnes, actions et activités organisées par le syndicat soient communiquées aux membres des sections communautaires. Dans la mesure du possible, nous offrirons aussi des possibilités de formation et d'éducation à l'intention des membres des sections communautaires. En outre, vos membres seront encouragés à assister, à contribuer et à participer aux activités syndicales organisées dans leurs régions ou secteurs.

Services

Les services qui seront offerts aux sections communautaires sont en cours de développement. Les services et les avantages seront regroupés sous les trois catégories décrites cidessous.

Information et ressources

Le syndicat national élaborera un outil d'information qui présentera un aperçu des droits en milieu de travail pour chaque province. Cet outil fournira des comparaisons du salaire minimum d'un bout à l'autre du pays, ainsi que



Le syndicat national vous guidera dans l'élaboration de votre plan d'action.



Les avantages prévoient un forfait d'adhésion pour les membres des sections communautaires, des services financiers et des rabais de groupe.



les choses à faire et ne pas faire lorsque vous syndiquez votre lieu de travail, etc. Le syndicat national rédigera, à l'intention des membres des sections communautaires, des guides de référence rapide sur les droits des syndicats, l'action militante, le recrutement et les campagnes.

Programme d'avantages syndicaux

Le syndicat national cherchera à offrir un programme d'avantages accessible qui permettra aux membres des sections communautaires d'adhérer à un régime d'assurance collective. Les détails seront disponibles à <http://unifor.org/sectioncommunautaires>. Le syndicat national cherchera aussi des cartes de crédit à primes avantageuses, des services financiers à rabais et d'autres possibilités d'escomptes.

Réseautage et formation

Le syndicat national renseignera les membres des sections communautaires sur les possibilités de formation offertes. Le syndicat national tentera aussi de mettre sur pied un programme d'éducation et d'associer le travail de la section communautaire à l'œuvre et aux activités générales du syndicat.

Cotisations syndicales

Lors de la création de la section communautaire, les membres doivent s'engager pour au moins une année civile complète. À ce titre, ils paieront leurs cotisations au syndicat sur une base trimestrielle. Le plein montant de vos cotisations syndicales collectives sera mis à votre disposition pour financer les activités contenues dans le plan d'action de votre section communautaire. Le syndicat national assumera le coût administratif lié à la perception et à la répartition des cotisations syndicales.

Cotisations syndicales minimales

Chaque section communautaire doit fixer le montant de ses cotisations syndicales, qui lui seront remises pour la réalisation de son plan d'action. Les cotisations syndicales minimales sont fixées à 5 \$ par mois pour les membres sans salaire et à 10 \$ par mois pour ceux qui sont rémunérés. Les sections communautaires qui le souhaitent peuvent fixer un montant plus élevé que le minimum requis pour leurs cotisations.

Perception et envoi des cotisations syndicales

En ce qui concerne les sections communautaires d'envergure nationale, le syndicat national percevra les cotisations syndicales directement des membres. Le syndicat national verra ensuite à ce que ces cotisations soient mises à la disposition de la section communautaire pour la mise en œuvre de son plan d'action.

Dans le cas des sections communautaires rattachées à une section locale existante, le syndicat national prendra les dispositions nécessaires pour percevoir les cotisations directement des membres. Le syndicat national remettra ensuite ces cotisations à la section locale sur une base trimestrielle. La section locale aidera la section communautaire à organiser ses activités financières et veillera à ce que les cotisations syndicales soient utilisées pour réaliser son plan d'action.

Perception automatique

Le syndicat national demandera à chaque membre d'une section communautaire d'autoriser le prélèvement automatique de ses cotisations syndicales. Par conséquent,

- chaque membre devra fournir les coordonnées de son compte bancaire ou d'une carte de crédit pour les virements automatiques.
- le syndicat national effectuera les virements automatiques à une date fixe tous les trois mois.

D'autres arrangements de paiement peuvent être pris dans des cas particuliers où les prélèvements automatiques périodiques ne sont pas possibles.

Base de données des membres

Une liste officielle des membres sera établie quand :

- une section communautaire approuvée enverra une liste officielle des membres cotisants et de tous les renseignements financiers nécessaires pour chacun d'eux. Cette liste donnera le montant des cotisations syndicales fixé par les membres de la section communautaire;
- le bureau national aura traité un premier paiement de la part de chaque membre.



Les sections communautaires reposent sur un principe important : nous sommes plus forts lorsque nous travaillons ensemble.



Les emplois précaires au Canada

- Près du **tiers** de tous les Canadiens sont considérés comme des employés « précaires »
- **20 %** des emplois aujourd’hui sont considérés à temps partiel (ce pourcentage était plus près de 12 % en 1976)
- Les emplois à contrat ont augmenté de **80 %** depuis 1997 – trois fois le rythme de croissance des emplois permanents
- Les emplois précaires ont augmenté de **50 %** dans la grande région de Toronto et de Hamilton au cours des 20 dernières années, et moins de la moitié des travailleuses et travailleurs occupent un emploi permanent assorti d’avantages sociaux
- Les travailleuses et travailleurs du secteur manufacturier mis à pied font face à des emplois dont le salaire est réduit de **20 %**, et estiment que leur emploi est moins sûr selon une étude syndicale menée en 2012
- Les femmes composent **70-80 %** de l’effectif classé permanent à temps partiel, temporaire à temps partiel et des personnes à leur compte
- **87 %** des travailleuses et travailleurs immigrants sondés, licenciés à la suite de la fermeture d’une usine de pièces automobiles de la région de Toronto en 2008, ont rapporté recourir à une agence de placement temporaire pour les aider à trouver du travail, une tendance qui prend de plus en plus d’ampleur au pays



Autres sources d'information

- Statuts d'Unifor, article 5 (Les membres)
- Politique intitulée « Élargir le statut de syndiqué : les membres d'Unifor au sein des sections communautaires »
- Politique de recrutement du nouveau syndicat
- Modèle de plan d'action d'une section communautaire
- Visitez www.unifor.org/sectionscommunautaires

Coordonnées

Service de recrutement d'Unifor – Sections communautaires

205 Placer Court, Toronto (Ontario) M2H 3H9

(416) 497-4110

(800) 268-5763

www.unifor.org/sectionscommunautaires

sections@unifor.org



UNIFOR

Sections communautaires

Sections communautaires d'Unifor

Guide des membres potentiels



Unifor offre une
nouvelle manière d'aider
les travailleuses et
travailleurs à améliorer
leur vie par l'action
collective.



UNIFOR

Sections communautaires